

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MEMPHRÉMAGOG  
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE NORTH HATLEY**

**Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement n° 2024-755 modifiant le plan d'urbanisme n° 2001-431**

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 5 février 2024, le conseil municipal de la Municipalité du Village de North Hatley a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n° 2024-755 modifiant le plan d'urbanisme n° 2001-431 de la Municipalité du Village de North Hatley ».

Description de la zone concernée :

- L'ensemble du territoire est concerné.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le plan d'urbanisme afin :

- D'inclure la notion d'îlot de chaleur conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

AVIS est, par la présente, donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le 26 février 2024, à 15 h 30, au centre communautaire du Village de North Hatley, 3125, chemin Capelton.

Cette assemblée publique de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption, et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité ainsi que sur le site Internet de la Municipalité : <http://www.northhatley.org/fr/>.

Ce projet **ne comprend pas** de dispositions devant faire l'objet d'une approbation référendaire.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE NORTH HATLEY, CE 5 FÉVRIER 2024.

---

Benoit Tremblay  
Directeur général